

Assemblée d'Eloah

Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. Jean 17:3

Lecture du Troisième Commandement

(Mis à jour d'un document précédent de 1998 par Ervin Yarnell)

Il est écrit: Tu ne prendras point le nom de Y^ehovah (l'Éternel), ton Dieu, en vain; car Y^ehovah (l'Éternel) ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain. Le Troisième Commandement implique tout le concept de la puissance et de l'autorité de Dieu dans son système d'ordre juridique. Ce commandement ne traite pas seulement de l'usage profane de Son nom dans un discours oisif, mais il concerne également l'ensemble de l'ordre civil et religieux et le calendrier établi pour sa fonction dans cet ordre. Prétendre agir pour Dieu sous un autre système est aussi une violation de ce commandement.



P.O. Box 45 • Rockton • Ontario • Canada • L0R1X0 • www.l-assembly-d-eloah.org

Cet exposé peut être librement copié et distribué à condition qu'il soit copié intégralement sans modifications ni omissions. Les noms et adresses de l'éditeur et la note de droit d'auteur doivent être inclus. Aucun coût ne peut être exigé des récipiendaires des copies distribuées. De brèves citations sont permises dans des articles et des textes critiques sans enfreindre les droits d'auteur.

Le Troisième Commandement

Le troisième commandement dit:

Exode 20: 7 Tu ne prendras point le nom de Y^ehovah (l'Éternel), ton Dieu, en vain; car Y^ehovah (l'Éternel) ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.

Deutéronome 5: 11 Tu ne prendras point le nom de Y^ehovah (l'Éternel), ton Dieu, en vain; car Y^ehovah (l'Éternel) ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.

Essence du Commandement

Avant d'examiner les détails du troisième commandement, il est important de noter que l'humanité en général trouve offensant cet aspect de cette loi. C'est un commandement négatif. Il interdit un comportement particulier; dans ce cas, prendre le nom de notre Dieu en vain.

Il y a deux aspects à la négativité dans la loi. Premièrement, elle porte sur un mal précis qui est interdit. Dans ce cas, la prise du nom de Dieu en vain. La déclaration négative est une interdiction directe d'une activité particulière et rend donc cette activité illégale.

Puisque la loi est spécifique, elle a donc une portée limitée. Ce commandement traite directement de la prise du nom de Dieu en vain, rien de plus. Il y a d'autres principes qui relèvent de ce commandement et qui seront examinés dans le présent document, mais l'interdiction est néanmoins limitée.

Comme la loi est limitée, l'agence de mise en application est également limitée. La loi est limitée, donc l'État se

limite à interdire le mal tel que défini par Dieu.

Deuxièmement, l'aspect négatif de la loi garantissait la liberté, sauf dans les zones interdites. Tous les autres aspects de la vie d'une personne sont libres. On est libre de faire ce qu'on veut lorsque la loi ne restreint pas l'action.

En raison de la spécificité de la loi, elle ne peut concerner que le sujet particulier et ne s'applique donc à aucun autre domaine. Cette négativité dans la loi est la préservation de la vie positive et de la liberté de l'homme.¹

Le commandement, tel qu'il sera examiné ici, va bien au-delà du nom écrit ou parlé de notre Dieu. C'est l'incarnation de Son autorité et de Son caractère en tant que Créateur, Pourvoyeur et Sauveur de TOUTE la création.

Le Nom de Dieu

Il ressort clairement des écritures que les patriarches ont invoqué le nom de Dieu.

Genèse 12: 8 Il se transporta de là vers la montagne, à l'orient de Béthel, et il dressa ses tentes, ayant Béthel à l'occident et Aï à l'orient. Il bâtit encore là un autel à Y^ehovah (l'Éternel), et il invoqua le nom de Y^ehovah (l'Éternel).

Genèse 13: 4 au lieu où était l'autel qu'il avait fait précédemment. Et là, Abram invoqua le nom de Y^ehovah (l'Éternel).

Voir également (Gen. 16: 13; Gen. 21: 33; Gen. 26: 25)

¹ The Institutes of Biblical Law, Volume I, Rousas John Rushdoony, Page 102.

Il est également évident qu'ils connaissaient ce nom avant qu'il ne soit révélé à Moïse pour la première fois. Nous ne voyons pas Dieu révéler son nom jusqu'à ce qu'Il le révèle par l'ange qui a parlé à Moïse du buisson ardent.

Exode 3: 13-15 ¹³Moïse dit à Dieu: J'irai donc vers les enfants d'Israël, et je leur dirai: Le Dieu de vos pères m'envoie vers vous. Mais, s'ils me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je? ¹⁴Dieu dit à Moïse: Je suis celui qui suis. Et il ajouta: C'est ainsi que tu répondras aux enfants d'Israël: Celui qui s'appelle 'je suis' m'a envoyé vers vous. ¹⁵Dieu dit encore à Moïse: Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël: Y^ehovah (l'Éternel), le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, m'envoie vers vous. Voilà mon nom pour l'éternité, voilà mon nom de génération en génération.

Notre Créateur nous a révélé Son nom.

Dieu comme source de toute puissance et autorité

Le nom de Dieu au singulier est Eloah. Il est la source de toute puissance et autorité et est l'objet du culte au Temple (Esdras 4: 17-7: 26).

Il s'étend pour devenir tout en tous. L'armée céleste est devenue Elohim avec Eloah à sa création, tout comme nous devenons Elohim. Cependant, Eloah est un Dieu unique.

Deutéronome 6: 4-5 Écoute, Israël! Y^ehovah (l'Éternel), notre Dieu, est le seul Y^ehovah (Éternel). ⁵Tu aimeras Y^ehovah (l'Éternel), ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme et de toute ta force.

Exode 3:14 nous montre que Dieu devient quelque chose. Il y dit: Je serai ce que je deviendrai ('eyeh 'asher 'eyeh comparer avec Oxford Annotated RSV et Bullinger, Compagnon Bible, note au verset). Dieu devient "tout en tous".

Les noms de Dieu en tant qu'autorité

Tout exercice de pouvoir, sous la direction de Dieu, est fait en son nom en tant que Y^ehovah des Armées. C'est pourquoi tout être agissant pour lui est appelé par Son nom Y^ehovah et porte son autorité de la même manière qu'un individu portant l'anneau du roi portait l'autorité du roi (comparer avec Ange de YHVH (n. 24); Gen. 18 et 19).

Utilisation du nom de Dieu au pouvoir

Dieu nous guide et nous enseigne. Sa douceur nous rend parfaits et nous avons le bouclier de Son salut. Il est notre forteresse et notre libérateur (comparer avec 2 Sam. 22: 32-35; Ps. 18: 34; 144: 1). Tout pouvoir est de Dieu et les pouvoirs en place sont ordonnés de Dieu (Romains 13: 1, 2, 7).

Cependant, nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (Actes 5: 29). À Lui appartiennent la vengeance et la récompense (Deut. 32: 35; Ps. 94: 1; Hébr. 10: 30; Rom. 12: 19).

Deutéronome 10: 20 Tu craindras Y^ehovah (l'Éternel), ton Dieu, tu le serviras, tu t'attacheras à lui, et tu jureras par son nom.

Mauvais usage du nom de Dieu en tant qu'autorité

Lévitique 19: 12 Vous ne jurerez point faussement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis Y^ehovah (l'Éternel).

Toute autorité est obligée de travailler à partir de la Loi de Dieu et d'entreprendre toutes les affaires à l'intérieur de celle-ci. Tous les systèmes religieux qui prétendent travailler pour la Bible et changent l'ordre juridique prennent le nom de l'Unique Vrai Dieu en vain et sont en violation de Sa Loi, sous le troisième commandement. S'ils enseignent contraire à la parole de Dieu, alors ils prennent Son nom sans raison et sans Son autorité et c'est donc en vain.

Fausse loi

C'est une violation de la Loi de Dieu et de ce commandement de mettre en place un système de droit non conforme avec la Bible et ses dispositions.

Tout le système pervertit ainsi la Loi de Dieu. Il n'est pas permis d'appliquer des parties de l'ordre juridique et de rejeter d'autres parties.

Fauses Fêtes

Il n'est pas permis de prétendre adorer le Dieu vivant au nom de Jésus-Christ, de rejeter les Sabbats et les Fêtes, et de mettre en œuvre les systèmes païens d'adoration et les cultes du Soleil. Ainsi le culte dominical et la mise en œuvre des fêtes de Noël et de Pâques constituent non seulement une violation du quatrième commandement, mais ils violent également le troisième

commandement et la loi dans son ensemble.

Dieu dit qu'il déteste leurs Fêtes et leurs Sabbats (Ésaïe 1: 11-20) à cause de cette hypocrisie.

Faux Sabbats

Un faux sabbat n'est pas simplement un culte un autre jour, tel que le dimanche. C'est l'adoration du Seigneur en vain, par l'injustice, la malice et l'hypocrisie. Dieu déteste ces prêtres faux et idolâtres. Ce sont les soutanes noires qui servent Baal et les cultes du Soleil (comparer avec 2 Rois 23: 5; Osée 10: 5; Sophonie 1: 4).

Le Nom de Dieu

On nous dit de ne pas prendre le nom de Dieu en vain, ou de jurer faussement par Son nom.

Prendre le nom de Dieu en vain

Dieu nous a parlé.

Exode 20: 7 Tu ne prendras point le nom de Y^ehovah (l'Éternel), ton Dieu, en vain; car Y^ehovah (l'Éternel) ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.

Lévitique 19: 12 Vous ne jurerez point faussement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis Y^ehovah (l'Éternel).

Psaumes 99: 2-3 Y^ehovah (l'Éternel) est grand dans Sion, Il est élevé au-dessus de tous les peuples. ³Qu'on célèbre ton nom grand et redoutable! Il est saint!

Psaumes 111: 9 Il a envoyé la délivrance à son peuple, Il a établi pour toujours son alliance; Son nom est saint et redoutable.

Jérémie 14: 9 ⁹Pourquoi serais-tu pareil à un homme désorienté, à un héros incapable de secourir? Tu es pourtant au milieu de nous, Y^ehovah (Éternel), nous sommes appelés de ton nom: ne nous délaisse pas!»

Le Dieu invisible

Les Écritures nous disent que Dieu n'a jamais été vu et que personne n'a entendu sa voix. Qui est ce Dieu qui n'est connu que par son nom?

Jean 1: 18 Personne n'a jamais vu Dieu;

Exode 33: 20 Y^ehovah (l'Éternel) dit: Tu ne pourras pas voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre.

Jean 5: 37 Et le Père qui m'a envoyé a rendu lui-même témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix, vous n'avez point vu sa face,

Christ identifie ici le Père comme cet être qui n'a jamais été vu, ni sa forme et dont la voix n'a jamais été entendue.

Les écrits de Paul dans le Nouveau Testament font référence au Dieu "invisible".

Colossiens 1: 15 Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création.

1 Timothée 1: 17 Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire, aux siècles des siècles! Amen!

Hébreux 11: 27 C'est par la foi qu'il quitta l'Égypte, sans être effrayé de la colère du roi; car il se montra ferme, comme voyant celui qui est invisible.

Ce Dieu que personne n'a vu a un nom. Le nom de Dieu identifie qui est Dieu. **Le titre de Dieu est Eloah et Son nom est Y^ehovah des Armées.** Parfois, Dieu est appelé à tort Jéhovah ou Yahweh.

Comment le nom de Dieu peut-il être utilisé de manière "vaine"?

La concordance analytique de Young donne plusieurs sens au mot "vain". Ceux-ci sont:

Vanité: ce mot vient du mot hébreu *hebel* (Jér. 10: 3)

Gratis, pour rien - du mot hébreu *chinnam* (Es. 6: 10)

Creux - de *nabab* (Job 11: 11, 12)

Vide, vain de *rig* (Ps. 2: 1; Jér. 51: 58)

Mensonge de *sheqer* (Ex. 5: 9)

Informe ou dévastée de *tohu* (Ésaïe 45: 18; comparer avec Gen. 1: 2; Jér. 4: 23)

Non rentable ou inutile du grec *mataios*

Ces mots sont tous traduits par vain en français. Nous voyons, à partir de la référence de l'Écriture, que chacun de ces mots a une application différente. Dans le troisième commandement, le mot vain a un mot hébreu différent. Le mot hébreu est *shav*, ou *shawv*. Ce mot a aussi le sens du mensonge et donc de la vanité.

Dans le dictionnaire hébreu de Strong (SHD 7723), *shawv* signifie désolation,

mal, ruine, idolâtrie, inutile, en vain, faussement.

En examinant le troisième commandement, nous examinerons les nombreuses façons dont cette loi s'applique.

Le Nom de Dieu est écrit mais non prononcé par les Juifs

Le nom de Dieu signifiait beaucoup pour les Hébreux. Après la captivité babylonienne, la tribu de Juda et les tribus partielles de Lévi et de Benjamin avec eux, considéraient le nom de Dieu si saint que, même s'il était souvent écrit, il n'était jamais prononcé. Quand un lecteur de la synagogue venait au mot "YHVH", il le remplaçait par le mot "Adonay" qui signifie "le Seigneur".

L'écriture hébraïque, comme la sténographie moderne, était composée uniquement de consonnes. Les voyelles ont été fournies plus tard, pour ceux qui pourraient être incertains de la tradition orale hébraïque, par une série de petites marques, appelées points de voyelle, au-dessus, autour et au-dessous du texte de la consonne, sans jamais interférer avec elle.

Ainsi, autour des lettres du nom de Dieu, les voyelles du mot "Adonay" (DHS 136) ont été fournies et elles devaient être lues. À la suite de cette pratique, dans les temps relativement modernes, le mot hybride "Yahovah" a fait son apparition; il est composé du nom "YHVH" et des voyelles dans "Adonay". Le nom a été modifié 134 fois par les Sopherim ou les scribes à l'époque rabbinique.

Nous savons où ces modifications ont eu lieu par rapport à l'original. De l'archéologie ancienne, nous savons que le nom abrégé de Dieu était Yaho (comparer avec J. B. Pritchard, *The Ancient Near East*, Princeton, 1958, vol. 1, p. 278-282). C'est écrit incorrectement comme Jah. Il n'y a pas de J en hébreu et la voyelle est incorrectement omise du texte, comme nous le voyons dans les textes anciens du Temple à Éléphantine (comparer avec Ps. 68: 4). Les érudits modernes écrivent "Jahveh" ou "Yahweh".

Quand Yahovah DHS 3068 était écrit, il était prononcé Adonai et quand Dieu était mentionné, Yahovih DHS 3069 était écrit. Il était toujours prononcé elohim par les scribes postérieurs, plus pour éviter les implications théologiques de la distinction que toute autre chose.

Beaucoup de ces traditions postérieures sont venues dans le judaïsme à la suite de la captivité babylonienne, et du concept, parmi les anciens païens, de ne pas mentionner le nom du dieu, de peur que sa mention ne contraigne la divinité à agir, ou qu'elle soit contrôlée par la personne qui prononce le nom (comparer avec l'étude [Abracadabra: Le Sens des Noms](#)).

Même en écrivant le nom de Dieu, le scribe était soumis à certaines règles. Le copiste de la loi:

Doit avoir pris un bain.

Doit porter uniquement l'habillement juif.

Ne doit jamais tremper sa plume dans l'encre au milieu d'écrire le nom de Dieu.

Si un roi s'adresse à lui en écrivant le nom de Dieu, il ne doit pas en tenir compte.

Ces règlements ont été imposés, prétendument parce qu'ils pensaient que cela empêcherait l'homme de prendre le nom de Dieu en vain. Il est plus probable, cependant, qu'ils aient également été affectés par les mêmes considérations, comme nous le voyons dans le concept des noms avec les païens. Si vous connaissiez le nom, vous pouviez invoquer et contrôler la divinité. Cette vision est exactement l'opposé du sens du troisième commandement de la Loi de Dieu.

La Companion Bible de Bullinger contient une liste de ces substitutions d'Adonai à Yahovah et le traitement d'elohim également, à l'Annexe 32.

Cette focalisation sur la mention du nom de Dieu n'est PAS ce que le troisième commandement signifie.

R. J. Rushdoony, (The Institutes of Biblical Law, Presbyterian and Reformed Publishing Company, 1973, page 126) pose la question suivante:

"Q.112. Que demande le troisième commandement?"

"A. Le troisième commandement exige que le nom de Dieu, Ses titres, Ses attributs, les ordonnances, la parole, les sacrements, la prière, les serments, les vœux, le sort, Ses œuvres, et tout ce qui existe par lesquels Il se fait connaître

soient saints et respectueusement utilisés dans la pensée, la méditation, la parole ou l'écriture; pour une profession sacrée et une conservation responsable, à la gloire de Dieu et pour le bien de nous-mêmes et des autres."

"Q. 113. Quels sont les péchés interdits dans le troisième commandement?"

"A. Les péchés interdits dans le troisième commandement sont: ne pas utiliser le nom de Dieu comme il est requis; et en abuser par ignorance, ou dans des mentions vaines, irrévérencieuses, profanes, superstitieuses ou mauvaises; ou autrement en utilisant ses titres, attributs, ordonnances ou œuvres dans des blasphèmes, serments, vœux, s'ils sont légaux, et les accomplir, s'ils sont illégaux; une curiosité malsaine, murmurer et se disputer à propos de Sa parole ou une partie de celle-ci, et la déformer ou la pervertir de quelque façon que ce soit, profaner des plaisanteries, des questions curieuses ou non rentables, tenir de vains discours ou maintenir de fausses doctrines; en l'abusant, ainsi que toutes les créatures ou tout ce qui se trouve sous le nom de Dieu, pour charmer ou toutes convoitises et pratiques pécheresses; calomnier, mépriser, dénigrer ou, de quelque façon, s'opposer à la vérité, à la grâce et aux voies de Dieu. Faire profession de religion dans l'hypocrisie ou à des fins sinistres; en avoir honte."

La plupart des gens n'ont probablement jamais envisagé cette large application du troisième commandement de Dieu.

Nous savons que Dieu veut être en communion avec l'homme. La seule façon de réaliser cette association est que l'homme se soumette totalement et complètement à Dieu et à Sa volonté, par l'obéissance totale et complète à sa loi. Dieu veut l'obéissance et non le sacrifice. Plus important encore, la loi a été donnée pour notre bénéfice et n'est pas un fardeau quand elle est gardée **par le pouvoir de l'Esprit Saint**.

La perversion d'utiliser en vain le nom de Dieu a commencé au temps du petit-fils d'Adam, Énosch, à partir d'un examen de Genèse 4: 26.

Genèse 4: 26 Seth eut aussi un fils, et il l'appela du nom d'Énosch. C'est alors que l'on commença à invoquer le nom de Y^ehovah (l'Éternel).

Cette formulation dans la version LSG cache ce qui se passait réellement. L'annexe 21 de la Companion Bible de Bullinger nous donne la véritable intention de ce verset. Selon les anciens commentaires judaïques, c'est parce que les hommes ont cessé de prier au nom du Seigneur (Targum Onkelos) et se sont également fait des idoles et les ont appelés par le nom de la Parole du Seigneur (Targum Jonathan). Rashi dit qu'il y a eu profanation en invoquant le nom du Seigneur. La Dabar Y^ehovah ou Parole du Seigneur était l'entité représentant Dieu, selon notre compréhension de la fonction du Logos avec Jésus-Christ.

Il était entendu qu'au temps d'Énosch, la progéniture d'Adam, les hommes ont commencé à instituer un faux culte en mettant le nom de Dieu sur les corps

célestes. On pensait qu'ils avaient commencé à invoquer "leurs dieux" sous le nom de Y^ehovah.

On comprend donc que l'idolâtrie a son commencement ici. Énosch signifie fragile, faible, maladif ou incurable. La Genèse est le livre des débuts. Au temps d'Énosch, l'homme commença à utiliser le nom de Dieu en vain. Hénoc, le septième d'Adam, aurait prophétisé contre eux et leur impiété (Jude 14, 15).

L'idolâtrie pervertit toujours le nom de Dieu. C'est Satan qui inspire l'homme à détourner l'adoration de Dieu et à lui diriger l'adoration.

Prêter serment

Lévitique 19: 12 Vous ne jurerez point faussement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis Y^ehovah (l'Éternel).

Proverbes 19: 28 Un témoin pervers se moque de la justice, Et la bouche des méchants dévore l'iniquité.

"Le fondement de toute procédure judiciaire impliquant ce qu'on appelle les litiges civils est clairement dans le troisième commandement et il s'inscrirait certainement dans le domaine du droit pénal." (Ingram, World Under God's Law, page 46).

Le serment d'office, la fiabilité des témoins, la stabilité de la société en termes de respect commun pour la vérité, et toute la structure basée sur toute théorie de l'obligation, dépendent tous du concept de la pureté ou de la vérité sous serment (ou affirmation où le

serment est perçu comme une déclaration en contradiction avec les instructions du Christ). Là où il n'y a aucun respect pour la vérité, quand les hommes peuvent souscrire à des serments sans intention de respecter leurs termes, alors l'anarchie sociale et la dégénérescence s'ensuivent. Quand il n'y a pas de crainte de Dieu, alors le caractère sacré des serments disparaît, et les fondements de la société passent de la vérité au mensonge.

Autrefois, le serment de la Couronne ou le serment présidentiel, ainsi que tout autre serment d'office, étaient reconnus comme relevant précisément du troisième commandement et l'invoquant en fait. En prêtant serment, une personne promettait de respecter sa parole et ses obligations, tout comme Dieu est fidèle à sa parole. Si les fonctionnaires manquaient à leur devoir, par le serment d'office, ils étaient interprétés comme ayant invoqué le jugement divin et la malédiction de la loi sur eux-mêmes. Dans la société d'aujourd'hui, il y a un mépris total pour ce serment. Il a été noté que ce serment n'est qu'une cérémonie, une formalité qui est tolérée. Les gens jurent par une Bible qu'ils n'ont pas entièrement lue, ou ne comprennent pas, et la plupart ne croient même pas en la véracité de son contenu.

L'abus d'un serment était considéré comme une infraction très grave dans les temps anciens. Lorsqu'une personne était témoin d'un tel serment, ou d'un serment de faire le mal n'importe où, si cette personne n'agissait pas, cette

personne devait faire une offrande d'expiation (Lev. 5:4-7).

Un faux serment est une attaque contre la vie de toute une société. La haine du faux serment se reflète dans le Psaume 109: 17-18.

Psaume 109: 17-18 ¹⁷Il aimait la malédiction: qu'elle tombe sur lui! Il ne se plaisait pas à la bénédiction: qu'elle s'éloigne de lui! ¹⁸Qu'il revête la malédiction comme son vêtement, Qu'elle pénètre comme de l'eau dans son intérieur, Comme de l'huile dans ses os!

Exode 23: 1 Tu ne répandras point de faux bruit. Tu ne te joindras point au méchant pour faire un faux témoignage.

La bonne application d'un serment

Exode 22: 10-11 ¹⁰Si un homme donne à un autre un âne, un boeuf, un agneau, ou un animal quelconque à garder, et que l'animal meure, se casse un membre, ou soit enlevé, sans que personne l'ait vu, ¹¹le serment au nom de Y^ehovah (l'Éternel) interviendra entre les deux parties, et celui qui a gardé l'animal déclarera qu'il n'a pas mis la main sur le bien de son prochain; le maître de l'animal acceptera ce serment, et l'autre ne sera point tenu à une restitution.

Zacharie 8: 16-17 ¹⁶Voici ce que vous devez faire: dites la vérité chacun à son prochain; jugez dans vos portes selon la vérité et en vue de la paix; ¹⁷que nul en son coeur ne pense le mal contre son prochain, et n'aimez pas le faux serment, car ce sont là toutes choses que je hais, dit Y^ehovah (l'Éternel).

Ne jure pas du tout

Que voulait dire Jésus-Christ dans le sermon sur la montagne quand il a dit à ses disciples, "ne jurez pas du tout"? Il venait de leur dire qu'il n'était pas venu

pour détruire la loi. Est-ce qu'il changeait une partie de la loi ici?

Matthieu 5: 34-37 ³⁴Mais moi, je vous dis de ne jurer aucunement, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu; ³⁵ni par la terre, parce que c'est son marchepied; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi. ³⁶Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux rendre blanc ou noir un seul cheveu. ³⁷Que votre parole soit oui, oui, non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin.

Cette formulation dans la LSG "Ne jurer aucunement" n'est pas une bonne traduction du grec original.

Le Nouveau Testament littéral concordant (Concordant Literal New Testament) rend l'intention de ce que Jésus-Christ signifie beaucoup plus claire.

Concordant, Matthieu 5: 33-37

Encore une fois, vous entendez dire qu'il a été déclaré aux anciens, Tu ne te parjureras point (mensonge sous serment), mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu as déclaré par serment. Mais je vous dis absolument de ne pas jurer, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car c'est son marchepied; ni par Jérusalem, car c'est la ville du grand roi. Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux rendre blanc ou noir un seul cheveu. Que votre parole soit oui, oui, et non, non. Tout ce qu'on y ajoute vient du mal.

Ces versets comportent deux parties. La première confirme la loi sur les serments. La deuxième partie interdit de jurer de façon frivole ou légère. Nous avons tous entendu des gens dire "pour vous dire la vérité", cela signifie-t-il qu'ils ne disaient pas la vérité avant? Ou ils essaieront d'ajouter de l'importance en

disant "Que ma mère devienne aveugle, si ce que je dis n'est pas vrai".

La société à l'époque de Jésus-Christ utilisait la terre, à Jérusalem, ou leur tête, pour essayer de mettre l'accent sur leurs paroles, de la même façon que les gens utilisent des mots de malédiction pour essayer de mettre l'accent sur leurs paroles aujourd'hui. Les instructions de Jésus-Christ sont: Que vos paroles soient OUI, OUI ou NON, NON.

Certains de nos anciens dirigeants nous ont demandé de ne pas jurer devant un tribunal sur la base de ces mots, "ne jurez pas du tout". C'est une interprétation erronée de ces mots. L'apôtre Paul a prêté serment devant un tribunal et c'était correct.

Ruth a utilisé le nom de Dieu dans une déclaration quand elle s'est confiée à Naomi.

Ruth 1: 16-17 ¹⁶Ruth répondit: Ne me presse pas de te laisser, de retourner loin de toi! Où tu iras j'irai, où tu demeureras je demeurerai; ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu; ¹⁷où tu mourras je mourrai, et j'y serai enterrée. Que Y^ehovah (l'Éternel) me traite dans toute sa rigueur, si autre chose que la mort vient à me séparer de toi!

Dans cet exemple, Ruth a utilisé le nom de Dieu de manière appropriée. Nous devons utiliser cet exemple et le faire de la même façon.

Lévitique 5: 1-7 Lorsque quelqu'un, après avoir été mis sous serment comme témoin, péchera en ne déclarant pas ce qu'il a vu ou ce qu'il sait, il restera chargé de sa faute. ²Lorsque quelqu'un, sans s'en apercevoir, touchera une chose souillée, comme le

cadavre d'un animal impur, que ce soit d'une bête sauvage ou domestique, ou bien d'un reptile, il deviendra lui-même impur et il se rendra coupable. ³Lorsque, sans y prendre garde, il touchera une souillure humaine quelconque, et qu'il s'en aperçoive plus tard, il en sera coupable. ⁴Lorsque quelqu'un, parlant à la légère, jure de faire du mal ou du bien, et que, ne l'ayant pas remarqué d'abord, il s'en aperçoive plus tard, il en sera coupable. ⁵Celui donc qui se rendra coupable de l'une de ces choses, fera l'aveu de son péché. ⁶Puis il offrira en sacrifice de culpabilité à Y^ehovah (l'Éternel), pour le péché qu'il a commis, une femelle de menu bétail, une brebis ou une chèvre, comme victime expiatoire. Et le sacrificateur fera pour lui l'expiation de son péché. ⁷S'il n'a pas de quoi se procurer une brebis ou une chèvre, il offrira en sacrifice de culpabilité à Y^ehovah (l'Éternel) pour son péché deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un comme victime expiatoire, l'autre comme holocauste.

Proverbes 29: 24Celui qui partage avec un voleur est ennemi de son âme; Il entend la malédiction, et il ne déclare rien.

Psaumes 15: 1-5 Psaume de David. O Y^ehovah (Éternel)! qui séjournera dans ta tente? Qui demeurera sur ta montagne sainte? - ²Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice Et qui dit la vérité selon son coeur. ³Il ne calomnie point avec sa langue, Il ne fait point de mal à son semblable, Et il ne jette point l'opprobre sur son prochain. ⁴Il regarde avec dédain celui qui est méprisable, Mais il honore ceux qui craignent Y^ehovah (l'Éternel); Il ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice. ⁵Il n'exige point d'intérêt de son argent, Et il n'accepte point de don contre l'innocent. Celui qui se conduit ainsi ne chancelle jamais.

Si nous revendiquons Y^ehovah (l'Éternel) comme notre Dieu, s'il nous est interdit de mentir et de donner un faux témoignage, si on nous interdit de prendre Son nom en vain, alors nous

sommes essentiellement sous serment à tous moments!

Il y a sept choses que Dieu déteste

Proverbes 6: 16-19 ¹⁶Il y a six choses que hait Y^ehovah (l'Éternel), Et même sept qu'il a en horreur; ¹⁷Les yeux hautains, la langue menteuse, Les mains qui répandent le sang innocent, ¹⁸Le coeur qui médite des projets iniques, Les pieds qui se hâtent de courir au mal, ¹⁹Le faux témoin qui dit des mensonges, Et celui qui excite des querelles entre frères.

Lévitique 5: 1 Lorsque quelqu'un, après avoir été mis sous serment comme témoin, péchera en ne déclarant pas ce qu'il a vu ou ce qu'il sait, il restera chargé de sa faute.

Lévitique 5: 4-5 ⁴Lorsque quelqu'un, parlant à la légère, jure de faire du mal ou du bien, et que, ne l'ayant pas remarqué d'abord, il s'en aperçoive plus tard, il en sera coupable. ⁵Celui donc qui se rendra coupable de l'une de ces choses, fera l'aveu de son péché.

L'amende

Lévitique 5: 6-13 ⁶Puis il offrira en sacrifice de culpabilité à Y^ehovah (l'Éternel), pour le péché qu'il a commis, une femelle de menu bétail, une brebis ou une chèvre, comme victime expiatoire. Et le sacrificateur fera pour lui l'expiation de son péché. ⁷S'il n'a pas de quoi se procurer une brebis ou une chèvre, il offrira en sacrifice de culpabilité à Y^ehovah (l'Éternel) pour son péché deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un comme victime expiatoire, l'autre comme holocauste. ⁸Il les apportera au sacrificateur, qui sacrifiera d'abord celui qui doit servir de victime expiatoire. Le sacrificateur lui ouvrira la tête avec l'ongle près de la nuque, sans la séparer; ⁹il fera sur un côté de l'autel l'aspersion du sang de la victime expiatoire, et le reste du sang sera exprimé au pied de l'autel: c'est un sacrifice d'expiation. ¹⁰Il fera de l'autre oiseau un holocauste, d'après les règles établies. C'est ainsi que le sacrificateur fera pour cet homme l'expiation du péché qu'il a commis, et

il lui sera pardonné. ¹¹S'il n'a pas de quoi se procurer deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, il apportera en offrande pour son péché un dixième d'épha de fleur de farine, comme offrande d'expiation; il ne mettra point d'huile dessus, et il n'y ajoutera point d'encens, car c'est une offrande d'expiation. ¹²Il l'apportera au sacrificateur, et le sacrificateur en prendra une poignée comme souvenir, et il la brûlera sur l'autel, comme les offrandes consumées par le feu devant Y^éhovah (l'Éternel): c'est une offrande d'expiation. ¹³C'est ainsi que le sacrificateur fera pour cet homme l'expiation du péché qu'il a commis à l'égard de l'une de ces choses, et il lui sera pardonné. Ce qui restera de l'offrande sera pour le sacrificateur, comme dans l'offrande en don.

Enfreindre la loi sans le savoir

Deutéronome 23: 21-23 ²¹Si tu fais un voeu à Y^éhovah (l'Éternel), ton Dieu, tu ne tarderas point à l'accomplir: car Y^éhovah (l'Éternel), ton Dieu, t'en demanderait compte, et tu te chargerais d'un péché. ²²Si tu t'abstiens de faire un voeu, tu ne commettras pas un péché. ²³Mais tu observeras et tu accompliras ce qui sortira de tes lèvres, par conséquent les voeux que tu feras volontairement à Y^éhovah (l'Éternel), ton Dieu, et que ta bouche aura prononcés.

Obligation de la famille et du chef de famille

Nombres 30: 1-16 Moïse parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, et dit: Voici ce que Y^éhovah (l'Éternel) ordonne. ²Lorsqu'un homme fera un voeu à Y^éhovah (l'Éternel), ou un serment pour se lier par un engagement, il ne violera point sa parole, il agira selon tout ce qui est sorti de sa bouche. ³Lorsqu'une femme, dans sa jeunesse et à la maison de son père, fera un voeu à Y^éhovah (l'Éternel) et se liera par un engagement, ⁴et que son père aura connaissance du voeu qu'elle a fait et de l'engagement par lequel elle s'est liée, -si son père garde le silence envers elle, tout voeu qu'elle aura fait sera valable, et tout

engagement par lequel elle se sera liée sera valable; ⁵mais si son père la désapprouve le jour où il en a connaissance, tous ses voeux et tous les engagements par lesquels elle se sera liée n'auront aucune valeur; et Y^éhovah (l'Éternel) lui pardonnera, parce qu'elle a été désapprouvée de son père. ⁶Lorsqu'elle sera mariée, après avoir fait des voeux, ou s'être liée par une parole échappée de ses lèvres, ⁷et que son mari en aura connaissance, -s'il garde le silence envers elle le jour où il en a connaissance, ses voeux seront valables, et les engagements par lesquels elle se sera liée seront valables; ⁸mais si son mari la désapprouve le jour où il en a connaissance, il annulera le voeu qu'elle a fait et la parole échappée de ses lèvres, par laquelle elle s'est liée; et Y^éhovah (l'Éternel) lui pardonnera. ⁹Le voeu d'une femme veuve ou répudiée, l'engagement quelconque par lequel elle se sera liée, sera valable pour elle. ¹⁰Lorsqu'une femme, dans la maison de son mari, fera des voeux ou se liera par un serment, ¹¹et que son mari en aura connaissance, -s'il garde le silence envers elle et ne la désapprouve pas, tous ses voeux seront valables, et tous les engagements par lesquels elle se sera liée seront valables; ¹²mais si son mari les annule le jour où il en a connaissance, tout voeu et tout engagement sortis de ses lèvres n'auront aucune valeur, son mari les a annulés; et Y^éhovah (l'Éternel) lui pardonnera. ¹³Son mari peut ratifier et son mari peut annuler tout voeu, tout serment par lequel elle s'engage à mortifier sa personne. ¹⁴S'il garde de jour en jour le silence envers elle, il ratifie ainsi tous les voeux ou tous les engagements par lesquels elle s'est liée; il les ratifie, parce qu'il a gardé le silence envers elle le jour où il en a eu connaissance. ¹⁵Mais s'il les annule après le jour où il en a eu connaissance, il sera coupable du péché de sa femme. ¹⁶Telles sont les lois que Y^éhovah (l'Éternel) prescrit à Moïse, entre un mari et sa femme, entre un père et sa fille, lorsqu'elle est dans sa jeunesse et à la maison de son père.

Deutéronome 23: 21-23 ²¹Si tu fais un voeu à Y^éhovah (l'Éternel), ton Dieu, tu ne tarderas point à l'accomplir: car Y^éhovah (l'Éternel), ton Dieu, t'en demanderait compte, et tu te

chargerai d'un péché. ²²Si tu t'abtiens de faire un vœu, tu ne commettras pas un péché. ²³Mais tu observeras et tu accompliras ce qui sortira de tes lèvres, par conséquent les vœux que tu feras volontairement à Y^ehovah (l'Éternel), ton Dieu, et que ta bouche aura prononcés.

Blasphème, abus des noms de Dieu dans le blasphème simple

Les psalmistes notent que les insensés et les ennemis d'Israël reprochent le nom de Dieu (Ps. 74: 10-18). Le peuple est enlevé pour rien et racheté par Dieu qui parle. Le peuple de Dieu est envoyé en captivité et blasphème le nom de Dieu. C'est pourquoi Son peuple connaîtra Son nom et qu'Il parle (Ésa 52: 5; comparer avec Rom. 2: 24). Dans les derniers jours, les hommes blasphémeront le nom de Dieu et ne se repentiront pas pour lui rendre gloire (Ap. 16: 9, 11, 21).

Un exemple classique de l'utilisation abusive du nom et de l'autorité de Dieu, dans un simple serment et un blasphème, se trouve dans 1 Rois 21: 10-13 et Actes 6: 11 et suivants. Étienne n'a pas remis en question le droit du conseil de le mettre à mort. Il a prié pour le pardon de tous, parce qu'ils avaient agi sur de faux témoins, en violation des troisième et neuvième commandements.

Le Christ a été faussement accusé de blasphème (Mat. 9: 3; 26: 65-66; Jean 10: 36). Cependant, il parla aussi à ce moment-là du péché impardonnable du blasphème contre l'Esprit Saint (Mat. 12: 22-32; Marc 3: 22-30).

C'est une question complexe en soi. L'Esprit Saint est l'instrument nécessaire pour le salut dans le pouvoir de Dieu. Ne pas reconnaître la nécessité de la rédemption et son propre péché revient en réalité à mentir à l'Esprit Saint et à blasphémer.

L'honneur de ceux qui portent le nom de Dieu

L'autorité de Dieu s'étend aux dirigeants spirituels et physiques.

Exode 22: 28 Tu ne maudiras point Dieu, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

Insulter les elohim et les dirigeants de son pays c'est blasphémer le nom de Dieu. Nous en reparlerons davantage ci-dessous. Le blasphème et blasphémer le nom de Dieu sont mentionnés dans de nombreuses Écritures.

Psaumes 74: 10 Jusqu'à quand, ô Dieu! l'opresseur outragera-t-il, l'ennemi méprisera-t-il sans cesse ton nom?

Psaumes 74: 18 Souviens-toi que l'ennemi outrage Y^ehovah (l'Éternel), Et qu'un peuple insensé méprise ton nom!

Ésaïe 52: 5-6 ⁵Et maintenant, qu'ai-je à faire, dit Y^ehovah (l'Éternel), Quand mon peuple a été gratuitement enlevé? Ses tyrans poussent des cris, dit Y^ehovah (l'Éternel), Et toute la durée du jour mon nom est outragé. ⁶C'est pourquoi mon peuple connaîtra mon nom; C'est pourquoi il saura, en ce jour, Que c'est moi qui parle: me voici!

L'exemple du faux témoignage pour gain malhonnête est celui de Nabet. Cet acte brise à la fois les troisième et neuvième commandements. En effet, c'est en violation du neuvième commandement

que le faux témoin se produit, mais c'est en conformité au troisième commandement que cette sentence est injustement exécutée.

1 Rois 21: 10-13 ¹⁰et mettez en face de lui deux méchants hommes qui déposeront ainsi contre lui: Tu as maudit Dieu et le roi! Puis menez-le dehors, lapidez-le, et qu'il meure. ¹¹Les gens de la ville de Naboth, les anciens et les magistrats qui habitaient dans la ville, agirent comme Jézabel le leur avait fait dire, d'après ce qui était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées. ¹²Ils publièrent un jeûne, et ils placèrent Naboth à la tête du peuple; ¹³les deux méchants hommes vinrent se mettre en face de lui, et ces méchants hommes déposèrent ainsi devant le peuple contre Naboth: Naboth a maudit Dieu et le roi! Puis ils le menèrent hors de la ville, ils le lapidèrent, et il mourut.

Dans cette référence, Jezabel met en place de faux accusateurs, afin que le roi Achab puisse reprendre le vignoble de Nabot.

Actes 6: 8-13 ⁸Étienne, plein de grâce et de puissance, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. ⁹Quelques membres de la synagogue dite des Affranchis, de celle des Cyrénéens et de celle des Alexandrins, avec des Juifs de Cilicie et d'Asie, se mirent à discuter avec lui; ¹⁰mais ils ne pouvaient résister à sa sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait. ¹¹Alors ils subornèrent des hommes qui dirent: Nous l'avons entendu proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu. ¹²Ils émurent le peuple, les anciens et les scribes, et, se jetant sur lui, ils le saisirent, et l'emmenèrent au sanhédrin. ¹³Ils produisirent de faux témoins, qui dirent: Cet homme ne cesse de proférer des paroles contre le lieu saint et contre la loi;

Ici, de faux témoins sont mis en place pour accuser Étienne de blasphème. Le

pouvoir de le mettre à mort existait, mais il a été utilisé à mauvais escient.

De la même manière, ils ont essayé de condamner Christ, comme nous l'avons vu. Dans la plupart des cas, les prophètes qui ont été envoyés en Israël ont été assassinés, sous divers prétextes, par les prêtres et les prophètes, ou par la communauté religieuse de l'époque. Dans la plupart des cas, la nation avait sombré dans le péché, car la communauté religieuse était elle-même fautive et généralement grossièrement idolâtre.

Matthieu 9: 1-7 Jésus, étant monté dans une barque, traversa la mer, et alla dans sa ville. ²Et voici, on lui amena un paralytique couché sur un lit. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: Prends courage, mon enfant, tes péchés te sont pardonnés. ³Sur quoi, quelques scribes dirent au dedans d'eux: Cet homme blasphème. ⁴Et Jésus, connaissant leurs pensées, dit: Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos coeurs? ⁵Car, lequel est le plus aisé, de dire: Tes péchés sont pardonnés, ou de dire: Lève-toi, et marche? ⁶Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés: Lève-toi, dit-il au paralytique, prends ton lit, et va dans ta maison. ⁷Et il se leva, et s'en alla dans sa maison.

Si Jésus était vraiment le Christ, alors il n'avait pas blasphémé. Le Grand Prêtre avait prophétisé cette année-là, qu'une personne doit mourir pour le peuple. Il attendait le Christ. Ceci est symbolique de la déchirure de son vêtement. Le Grand Prêtre n'a jamais déchiré son vêtement. Ce qu'il a fait symboliquement, par cette action, c'est d'arracher le sacerdoce à Lévi, en Juda pour le passer à Melchisedek, en Israël.

Matthieu 26: 63-66 ⁶³Jésus garda le silence. Et le souverain sacrificateur, prenant la parole, lui dit: Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu. ⁶⁴Jésus lui répondit: Tu l'as dit. De plus, je vous le déclare, vous verrez désormais le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. ⁶⁵Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, disant: Il a blasphémé! Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Voici, vous venez d'entendre son blasphème. Que vous en semble? ⁶⁶Ils répondirent: Il mérite la mort.

Jésus-Christ a été accusé à tort de blasphème, à cause de l'ignorance des auditeurs quant aux Écritures elles-mêmes. La majeure partie du christianisme moderne mettrait le Christ à mort, s'il venait à eux aujourd'hui, parce que le message qu'il leur transmettrait serait différent de ce qu'ils veulent et ont été en tant que soi-disant gardien du sabbat arien, à partir de ses propres messages dans les anciens textes du Nouveau Testament.

Jean 10: 34-36 ³⁴Jésus leur répondit: N'est-il pas écrit dans votre loi: J'ai dit: Vous êtes des dieux? ³⁵Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Écriture ne peut être anéantie, ³⁶celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, vous lui dites: Tu blasphèmes! Et cela parce que j'ai dit: Je suis le Fils de Dieu.

Ce seul message l'aurait condamné. Il était accusé de travailler par le pouvoir du Seigneur des Mouches, le Dieu d'Ekron.

Matthieu 12: 22-32 ²²Alors on lui amena un démoniaque aveugle et muet, et il le guérit, de sorte que le muet parlait et voyait. ²³Toute la foule étonnée disait: N'est-ce point là le Fils de David? ²⁴Les pharisiens, ayant entendu

cela, dirent: Cet homme ne chasse les démons que par Béalzéboul, prince des démons. ²⁵Comme Jésus connaissait leurs pensées, il leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même est dévasté, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne peut subsister. ²⁶Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même; comment donc son royaume subsistera-t-il? ²⁷Et si moi, je chasse les démons par Béalzéboul, vos fils, par qui les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. ²⁸Mais, si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu vers vous. ²⁹Où, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, sans avoir auparavant lié cet homme fort? Alors seulement il pillera sa maison. ³⁰Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'assemble pas avec moi disperse. ³¹C'est pourquoi je vous dis: Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. ³²Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais quiconque parlera contre le Saint Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir.

Jésus Christ enseigne que le blasphème les uns contre les autres est une offense pardonnable, mais que le blasphème contre l'Esprit Saint de Dieu institue la peine de mort. La repentance est l'exigence du salut. La reconnaissance du péché et la nécessité de la grâce salvifique de Dieu dans l'Esprit Saint est la clé de ce salut. Ne pas se repentir est un blasphème contre l'esprit.

Apocalypse 16: 9, 11, 21 ⁹et les hommes furent brûlés par une grande chaleur, et ils blasphémèrent le nom du Dieu qui a l'autorité sur ces fléaux, et ils ne se repentirent pas pour lui donner gloire. ¹¹et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs ulcères, et ils ne se repentirent pas de leurs oeuvres. ²¹Et une grosse grêle, dont les grêlons pesaient un talent, tomba du ciel sur

les hommes; et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause du fléau de la grêle, parce que ce fléau était très grand.

Blasphémer Dieu est l'antithèse de la repentance. Le monde a géré ses propres affaires selon ses propres lois et son propre système, depuis six mille ans et plus. Ils auront réduit la terre à un désert quasi inhabitable et pourtant ils ne se repentiront pas et ne rendront pas gloire à Dieu et à Sa loi. Ils prennent Son nom en vain en mettant en place de faux systèmes de gouvernement.

Lévitique 24: 16 ¹⁶Celui qui blasphémera le nom de Y^ehovah (l'Éternel) sera puni de mort: toute l'assemblée le lapidera. Qu'il soit étranger ou indigène, il mourra, pour avoir blasphémé le nom de Dieu.

Dieu ne joue pas à des jeux. Dieu signifie ce qu'il dit. La société sera un lieu sûr lorsque cette loi sera pleinement appliquée. L'ordre juridique de Dieu ne peut être fait en petits morceaux. Il ne peut pas être appliqué sur une base ad hoc ou à la pièce. L'ensemble du système d'ordre juridique de Dieu est un système complet, basé sur des relations spirituelles théoriques, qui procèdent de Sa nature même. Le lien de causalité n'est pas un système de relations observables appelé supervenient. Il est Singulariste, procédant de la nature de Dieu dans Son ordre juridique. La loi est sainte, juste, bonne, parfaite et vraie parce que Dieu est toutes ces choses. La perversion de la Loi et du témoignage prennent Son nom en vain.

La rébellion de Koré dans Nombres 16 nous montre que Dieu ne tolérera pas

pour toujours ceux qui s'opposent à Lui, et le blasphème.

Nombres 16: 31-33 ³¹Comme il achevait de prononcer toutes ces paroles, la terre qui était sous eux se fendit. ³²La terre ouvrit sa bouche, et les engloutit, eux et leurs maisons, avec tous les gens de Koré et tous leurs biens. ³³Ils descendirent vivants dans le séjour des morts, eux et tout ce qui leur appartenait; la terre les recouvrit, et ils disparurent au milieu de l'assemblée.

On a dit du mal du nom de Dieu et de l'oïnt de Dieu. Dieu a utilisé cet exemple pour enlever les rebelles, et comme exemple à ceux qui blasphèment Dieu. Le blasphème, c'est plus que de prendre le nom de Dieu de façon profane. C'est un langage diffamatoire, méchant et rebelle dirigé contre Dieu et son Système et contre ceux qui agissent en Son nom.

Le prophète Jérémie était haï par les prophètes d'Anathoth d'où il venait. Généralement, la pourriture s'installe dans une nation dans son leadership sous son ministère. Dans les derniers jours, la prostituée religieuse a tellement anéanti sa position que la bête du système populaire des derniers jours se retournera contre elle et la détruira. La prostituée a tellement pris le nom du Dieu vivant en vain, qu'elle a complètement perdu la crédibilité qu'elle aurait pu avoir (comparer avec Apo. 17: 16).

Paul et la loi

Paul a été amené devant le Grand Prêtre. Ces actions constituent une leçon importante.

Actes 23: 1-5 Paul, les regards fixés sur le sanhédrin, dit: Hommes frères, c'est en toute bonne conscience que je me suis conduit jusqu'à ce jour devant Dieu... ²Le souverain sacrificateur Ananias ordonna à ceux qui étaient près de lui de le frapper sur la bouche. ³Alors Paul lui dit: Dieu te frappera, muraille blanchie! Tu es assis pour me juger selon la loi, et tu violes la loi en ordonnant qu'on me frappe! ⁴Ceux qui étaient près de lui dirent: Tu insultes le souverain sacrificateur de Dieu! ⁵Et Paul dit: Je ne savais pas, frères, que ce fût le souverain sacrificateur; car il est écrit: Tu ne parleras pas mal du chef de ton peuple.

Quelle est cette loi écrite, ne pas parler contre un juge ou un dirigeant?

Exode 22: 28 Tu ne maudiras point Dieu, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

L'apôtre Paul connaissait cette loi. Gamaliel lui enseigna la loi en tant que pharisien (comparer avec Actes 5: 34).

Actes 22: 3 je suis Juif, né à Tarse en Cilicie; mais j'ai été élevé dans cette ville-ci, et instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la loi de nos pères, étant plein de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui.

Paul n'était pas en fait un Juif. Il était un Benjamite (Romains 11: 1). C'est-à-dire qu'il appartenait à la tribu de Benjamin, pas de Juda, mais le terme Juif ici a une signification générique au-delà de la tribu. Moïse n'était pas un Juif. Il était un Lévitte. Jésus-Christ était un Juif, qui était également apparenté à Lévi. Le Souverain Sacrificateur, bien que Lévitte et non pas Juif, était néanmoins le dirigeant de Juda et de Benjamin, ainsi que de Lévi. Cette règle a cessé à la destruction du Temple et à la dispersion.

Dès qu'il a découvert qu'il avait mal parlé à Ananias, Paul a su ce qu'il avait fait. Il avait parlé contre un chef du peuple, ou ceux placés en autorité par Dieu, ce que la loi interdit (Ex. 22: 28).

Plus tard, Paul a écrit à l'Église romaine, de Romains 13: 1, première partie:
Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures.

Ou, comme le dit le Nouveau Testament Littéral Concordant:

Romains 13: 1-2 Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures car il n'y a d'autorité que sous Dieu. ²Ceux qui le sont ont été placés sous Dieu, de sorte que celui qui résiste à l'autorité a résisté au mandat de Dieu.

Le mandat de Dieu est la loi de Dieu exprimée dans Exode 22: 28. Il est très difficile pour l'homme de vivre avec cette loi, à cause des abus de pouvoir de ces autorités, comme Paul en a eu l'expérience ici. Très clairement, tout notre peuple sera mis à l'épreuve à l'avenir, car nous nous exposons à un abus de pouvoir des autorités sur ce point de la loi.

La sainteté des offrandes

Lévitique 22: 1-33 Y^ehovah (l'Éternel) parla à Moïse, et dit: ²Parle à Aaron et à ses fils, afin qu'ils s'abstiennent des choses saintes qui me sont consacrées par les enfants d'Israël, et qu'ils ne profanent point mon saint nom. Je suis Y^ehovah (l'Éternel). ³Dis-leur: Tout homme parmi vos descendants et de votre race, qui s'approchera des choses saintes que consacrent à Y^ehovah (l'Éternel) les enfants d'Israël, et qui aura sur lui quelque impureté, cet homme-là sera retranché de devant moi. Je suis Y^ehovah (l'Éternel). ⁴Tout homme de la

race d'Aaron, qui aura la lèpre ou une gonorrhée, ne mangera point des choses saintes jusqu'à ce qu'il soit pur. Il en sera de même pour celui qui touchera une personne souillée par le contact d'un cadavre, pour celui qui aura une pollution, ⁵pour celui qui touchera un reptile et en aura été souillé, ou un homme atteint d'une impureté quelconque et en aura été souillé. ⁶Celui qui touchera ces choses sera impur jusqu'au soir; il ne mangera pas des choses saintes, mais il lavera son corps dans l'eau; ⁷après le coucher du soleil, il sera pur, et il mangera ensuite des choses saintes, car c'est sa nourriture. ⁸Il ne mangera point d'une bête morte ou déchirée, afin de ne pas se souiller par elle. Je suis Y^ehovah (l'Éternel). ⁹Ils observeront mes commandements, de peur qu'ils ne portent la peine de leur péché et qu'ils ne meurent, pour avoir profané les choses saintes. Je suis Y^ehovah (l'Éternel), qui les sanctifie. ¹⁰Aucun étranger ne mangera des choses saintes; celui qui demeure chez un sacrificateur et le mercenaire ne mangeront point des choses saintes. ¹¹Mais un esclave acheté par le sacrificateur à prix d'argent pourra en manger, de même que celui qui est né dans sa maison; ils mangeront de sa nourriture. ¹²La fille d'un sacrificateur, mariée à un étranger, ne mangera point des choses saintes offertes par élévation. ¹³Mais la fille d'un sacrificateur qui sera veuve ou répudiée, sans avoir d'enfants, et qui retournera dans la maison de son père comme dans sa jeunesse, pourra manger de la nourriture de son père. Aucun étranger n'en mangera. ¹⁴Si un homme mange involontairement d'une chose sainte, il donnera au sacrificateur la valeur de la chose sainte, en y ajoutant un cinquième. ¹⁵Les sacrificateurs ne profaneront point les choses saintes qui sont présentées par les enfants d'Israël, et qu'ils ont offertes par élévation à Y^ehovah (l'Éternel); ¹⁶ils les chargeraient ainsi du péché dont ils se rendraient coupables en mangeant les choses saintes: car je suis Y^ehovah (l'Éternel), qui les sanctifie. ¹⁷Y^ehovah (l'Éternel) parla à Moïse, et dit: ¹⁸Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et tu leur diras: Tout homme de la maison d'Israël ou des étrangers en Israël, qui offrira un holocauste à Y^ehovah (l'Éternel), soit pour l'accomplissement d'un vœu, soit comme

offrande volontaire, ¹⁹prendra un mâle sans défaut parmi les boeufs, les agneaux ou les chèvres, afin que sa victime soit agréée. ²⁰Vous n'en offrirez aucune qui ait un défaut, car elle ne serait pas agréée. ²¹Si un homme offre à Y^ehovah (l'Éternel) du gros ou du menu bétail en sacrifice d'actions de grâces, soit pour l'accomplissement d'un vœu, soit comme offrande volontaire, la victime sera sans défaut, afin qu'elle soit agréée; il n'y aura en elle aucun défaut. ²²Vous n'en offrirez point qui soit aveugle, estropiée, ou mutilée, qui ait des ulcères, la gale ou une dartre; vous n'en ferez point sur l'autel un sacrifice consumé par le feu devant Y^ehovah (l'Éternel). ²³Tu pourras sacrifier comme offrande volontaire un boeuf ou un agneau ayant un membre trop long ou trop court, mais il ne sera point agréé pour l'accomplissement d'un vœu. ²⁴Vous n'offrirez point à Y^ehovah (l'Éternel) un animal dont les testicules ont été froissés, écrasés, arrachés ou coupés; vous ne l'offrirez point en sacrifice dans votre pays. ²⁵Vous n'accepterez de l'étranger aucune de ces victimes, pour l'offrir comme aliment de votre Dieu; car elles sont mutilées, elles ont des défauts: elles ne seraient point agréées. ²⁶Y^ehovah (l'Éternel) dit à Moïse: ²⁷Un boeuf, un agneau ou une chèvre, quand il naîtra, restera sept jours avec sa mère; dès le huitième jour et les suivants, il sera agréé pour être offert à Y^ehovah (l'Éternel) en sacrifice consumé par le feu. ²⁸Boeuf ou agneau, vous n'égorgerez pas un animal et son petit le même jour. ²⁹Quand vous offrirez à Y^ehovah (l'Éternel) un sacrifice d'actions de grâces, vous ferez en sorte qu'il soit agréé. ³⁰La victime sera mangée le jour même; vous n'en laisserez rien jusqu'au matin. Je suis Y^ehovah (l'Éternel). ³¹Vous observerez mes commandements, et vous les mettrez en pratique. Je suis Y^ehovah (l'Éternel). ³²Vous ne profanerez point mon saint nom, afin que je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël. Je suis Y^ehovah (l'Éternel), qui vous sanctifie, ³³et qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour être votre Dieu. Je suis Y^ehovah (l'Éternel).

Toutes les offrandes sont saintes pour le Seigneur, et offrir des sacrifices pollués, c'est prendre Son nom en vain.

C'est la base de la plainte, où Dieu dit que les gens disent que Sa table est polluée, parce que nous sommes pécheurs et que nous sommes rachetés de Dieu comme des sacrifices vivants.

Une punition juste et équitable

Un exemple de détermination de la peine de mort pour blasphème se trouve dans le texte qui suit.

Lévitique 24: 10-16 ¹⁰Le fils d'une femme israélite et d'un homme égyptien, étant venu au milieu des enfants d'Israël, se querella dans le camp avec un homme israélite. ¹¹Le fils de la femme israélite blasphéma et maudit le nom de Dieu. On l'amena à Moïse. Sa mère s'appelait Schelomith, fille de Dibri, de la tribu de Dan. ¹²On le mit en prison, jusqu'à ce que Moïse eût déclaré ce que Y^ehovah (l'Éternel) ordonnerait. ¹³Y^ehovah (l'Éternel) parla à Moïse, et dit: ¹⁴Fais sortir du camp le blasphémateur; tous ceux qui l'ont entendu poseront leurs mains sur sa tête, et toute l'assemblée le lapidera. ¹⁵Tu parleras aux enfants d'Israël, et tu diras: Quiconque maudira son Dieu portera la peine de son péché. ¹⁶Celui qui blasphémera le nom de Y^ehovah (l'Éternel) sera puni de mort: toute l'assemblée le lapidera. Qu'il soit étranger ou indigène, il mourra, pour avoir blasphémé le nom de Dieu.

Ce qui est important dans ce texte, c'est que Jésus-Christ était avec Israël dans le désert. Le Christ lui-même a dit qu'aucun homme n'avait jamais vu Dieu, ni entendu sa voix. Ainsi, Christ a établi cette punition par Moïse et cela montre comment Christ pensait qu'elle devait être administrée.

Moïse a exécuté cette punition, comme on lui a ordonné, par l'être que nous

comprenons avoir été le Messie, en tant qu'elohim d'Israël. Et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher était Christ (1 Cor. 10: 4).

Pour cette raison, l'Église trinitaire du Moyen Âge en a fait un délit de dire que Christ était l'être avec Israël dans le désert, en tant que l'Ange de Y^ehovah, ou le Messager du Grand Conseil d'Ésaïe 9: 6 (LXX). Si l'Ange de la Présence était Jésus-Christ, alors la loi demeurait inviolée et les commandements également, y compris les Sabbats et les Jours Saints. Ainsi, ils ont pris l'autorité de Dieu et Son nom en vain. Ils ont tué les martyrs et se sont enivrés du sang des saints.

Lévitique 24: 23 Moïse parla aux Israélites. Ils firent sortir le blasphémateur du camp et le lapidèrent. Les Israélites se conformèrent à l'ordre que Y^ehovah (l'Éternel) avait donné à Moïse.

Dire le Nom de Dieu en hébreu

Il existe des groupes parmi les diverses églises de Dieu observant le Sabbat, qui préconisent de dire le nom de Dieu uniquement en hébreu. Ils fondent cet usage sur le malentendu d'Actes 4: 12.

Actes 4: 12 ¹²Il n'y a de salut en aucun autre, car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.

Certains des noms promus sont:

Pour le Dieu Très-Haut:
YaHVah, Yahu Wey, Yahaweway, Yhwh.

Pour le Messie:
YaHVahoshea, Yahushua, Yahshua,
Yeshua.

La plupart des groupes de noms sacrés promeuvent principalement le nom du Dieu Très-Haut en tant que Yahweh et, pour le Messie, ils utilisent Yahshua.

L'idée peut devenir que, pour être sauvé, nous devons savoir, et avec l'intonation correcte, prononcer correctement le nom de Dieu. Cette idée tourne en dérision le Dieu Tout-Puissant, en laissant entendre qu'il ne communique avec l'homme que dans l'hébreu. Cette idée ignore complètement le fait que c'est Dieu qui a divisé les langues à la tour de Babel.

Cette idée ignore Ésaïe 28: 11.

Ésaïe 28: 11 Eh bien, c'est par des hommes aux lèvres balbutiantes et par une langue étrangère que Y^ehovah (l'Éternel) parlera à ce peuple.

Elle ignore également les divers titres et rôles attribués par délégation à celui qui est identifié plus tard comme étant Jésus-Christ, d'Ésaïe 9: 5.

Ésaïe 9: 5 ⁵En effet, un enfant nous est né, un fils nous a été donné, et la souveraineté reposera sur son épaule; on l'appellera merveilleux conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix.

Les concepts de la phrase peuvent être lus et compris de différentes manières.

La LXX lit le texte d'Ésaïe 9: 6-8 comme suit:

Car un enfant nous est né et un fils nous a été donné, dont le gouvernement repose sur son épaule; et il est appelé le Messager du Grand Conseil [Ange du Grand Conseil]; car j'apporterai la paix sur les princes et à lui, la santé. ⁷Son gouvernement sera grand, et sa paix n'aura pas de fin. Ce sera au trône de David, et à son royaume, de l'établir et de le soutenir par le jugement et la justice, dès maintenant et à jamais. ⁸Le sceau du Seigneur des Armées fera cela.

Le texte se lit comme suit: Conseiller de Dieu [el] Puissant. D'où sa traduction dans la LXX comme Ange du Grand Conseil, qui est ce qui est compris.

Le terme Père Éternel ne peut être compris dans le trinitarisme ou dans le judaïsme. Il est entièrement éliminé du texte de la LXX. Le texte hébreu confère une fonction de Père Éternel au Messie. Selon Paul, il y aurait beaucoup de paternités dans les cieux et sur la terre (Éph. 3: 14). On pourrait essayer de lire l'hébreu comme le Père Éternel conférant le titre, mais cela ne se lit pas normalement de cette façon dans les textes ni dans la LXX. Le Soncino traduit le texte comme suit:

Car un enfant nous est né,

Un fils nous est donné;

Et le gouvernement est sur son épaule;

Et son nom est
Pele-joez-el-gibbor-
Abdi-ad-sar-shalom

Ainsi toute la structure est considérée comme un nom de pouvoir donné par Dieu. La LXX comprit qu'il serait l'Ange de l'Ancien Testament qui donna la Loi à Moïse, quand elle fut écrite des siècles avant Jésus-Christ. Le judaïsme moderne tente d'ignorer ce fait et c'est d'ailleurs pour cette raison que la LXX a été niée par le judaïsme rabbinique post-chrétien.

Nous savons que ces divers rôles sont délégués en raison du verset 7, dernière partie, qui dit que le zèle du Seigneur des Armées accomplira cela.

Cette idée de noms sacrés ignore le récit de l'Écriture dans Matthieu 1: 21, 23.

²¹Elle mettra au monde un fils et tu lui donneras le nom de Jésus (qui signifie sauveur) car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.»

Jésus est devenu le Sauveur par délégation, en vivant une vie sans péché, puis en donnant cette vie comme un sacrifice: car Dieu est le Sauveur.

Jude 25 oui, à Dieu seul [sage], qui nous a sauvés [par Jésus-Christ notre Seigneur], appartiennent gloire, majesté, force et puissance [avant tous les temps,] maintenant et pour l'éternité! Amen!

Matthieu 1: 23 *La vierge sera enceinte, elle mettra au monde un fils et on l'appellera Emmanuel, ce qui signifie «Dieu avec nous».*

Ce Fils de Dieu, ce Messie, ce Sauveur par délégation, a été nommé Souverain Sacrificateur d'après l'ordre de Melchisédek et est devenu notre Souverain Sacrificateur lors de sa première venue et deviendra notre Roi lors de sa seconde venue.

Limiter le Messie à un seul nom en hébreu enfreint le troisième commandement. Cela prend le nom de Dieu "en vain". Cela limite le dessein de Dieu et le plan de Dieu pour le salut éventuel de toute l'humanité.

Quand ses disciples ont demandé à Jésus-Christ de leur apprendre à prier, dans Luc 11: 1-4, il leur a appris à diriger leur prière vers le Père. Dieu est appelé "Notre Père céleste".

Il ne leur a pas dit de s'adresser au Père en hébreu seulement.

La prière de Jésus-Christ à Dieu, dans Jean 17: 1-26, dit: "Père". Dans Matthieu 27: 46, nous voyons que, lorsque Jésus-Christ était sur la croix, il a crié au Père en araméen, qui était la langue commune du peuple, Eli, Eli, pourquoi m'as-tu abandonné? (Citant les Écritures hébraïques.)

Il n'a pas utilisé l'hébreu pour s'adresser au Père. Matthieu l'enregistre parce qu'il était là et l'a entendu. Jean était là aussi. Jeanregistra ses prochaines paroles, "C'est fini".

Il est très important que nous comprenions que Dieu et son Messie Jésus-Christ ont plusieurs noms.

Dieu a plusieurs noms et ces noms doivent être "sanctifiés". Dire ces noms uniquement en hébreu n'est pas sanctifier le nom de Dieu. Les noms eux-mêmes ont des concepts. Les noms conférés au fils par le Père sont des titres de pouvoir. C'est pourquoi les Anges qui

ont agi pour Dieu dans l'Ancien Testament ont reçu le nom de Y^ehovah. Lui seul était appelé Y^ehovah des Armées.

L'utilisation de la langue

Le troisième commandement est basé sur ce que nous disons. Nos paroles révèlent nos pensées. Nos pensées guident nos actions. Christ a donné un principe dans Luc 6: 43-45.

Luc 6: 43-45 ⁴³»Un bon arbre ne porte pas de mauvais fruits ni un mauvais arbre de bons fruits. ⁴⁴En effet, chaque arbre se reconnaît à son fruit. On ne cueille pas des figues sur des ronces et l'on ne vendange pas des raisins sur des ronces. ⁴⁵L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et celui qui est mauvais tire de mauvaises choses du mauvais [trésor de son cœur]. En effet, sa bouche exprime ce dont son cœur est plein.

L'apôtre Paul expose le mauvais cœur aux frères de Rome. Il montre la nature de l'homme qui a choisi de se séparer de Dieu.

Romains 3: 10-18 ¹⁰comme cela est écrit: Il n'y a pas de juste, pas même un seul; ¹¹ aucun n'est intelligent, aucun ne cherche Dieu; ¹² tous se sont détournés, ensemble ils se sont pervertis; il n'y en a aucun qui fasse le bien, pas même un seul; ¹³leur gosier est une tombe ouverte, ils se servent de leur langue pour tromper. Ils ont sur les lèvres un venin de vipère; ¹⁴leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume. ¹⁵Leurs pieds courent pour verser le sang, ¹⁶la destruction et le malheur marquent leur passage, ¹⁷ils ne connaissent pas le chemin de la paix. ¹⁸Il n'y a aucune crainte de Dieu devant leurs yeux.

Ces versets nous montrent ceux qui n'ont aucun respect pour la loi de Dieu.

Jacques, le propre frère du Christ, pasteur ou évêque de l'Église à Jérusalem, porte-parole de la conférence de l'Église dans Actes 15, avait beaucoup à dire sur l'utilisation de la langue.

Jacques 1: 26 Si quelqu'un [parmi vous] croit être religieux alors qu'il ne tient pas sa langue en bride mais trompe son propre cœur, sa religion est sans valeur.

Jacques 2: 5-7 ⁵Ecoutez, mes frères et sœurs bien-aimés: Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui sont pauvres aux yeux du monde pour les rendre riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment? ⁶Et vous, vous méprisez le pauvre! N'est-ce pas les riches qui vous oppriment et qui vous traînent devant les tribunaux? ⁷N'est-ce pas eux qui insultent le beau nom que vous portez?

Jacques 3: 5-9 ⁵De même, la langue est un petit membre et elle peut se vanter de grandes choses. Voyez comme un petit feu peut embraser une grande forêt! ⁶La langue aussi est un feu, c'est le monde de la méchanceté. [Ainsi,] la langue se trouve parmi nos membres; elle souille tout notre corps et enflamme le cours de notre existence, étant elle-même enflammée par l'enfer. ⁷Toutes les espèces de bêtes, d'oiseaux, de reptiles et d'animaux marins peuvent être domptées et ont été domptées par l'homme. ⁸La langue en revanche, aucun homme ne peut la dompter; c'est un mal qu'on ne peut pas maîtriser, elle est pleine d'un venin mortel. ⁹Par elle nous bénissons Dieu notre Père, et par elle nous maudissons les hommes faits à l'image de Dieu.

Jacques 4: 11-12 ¹¹Ne dites pas du mal les uns des autres, frères et sœurs. Celui qui parle contre un frère ou qui juge son frère parle contre la loi et juge la loi. Or, si tu juges la loi, tu ne la mets pas en pratique, mais tu t'en fais le juge. ¹²Un seul est législateur [et juge]: c'est celui qui peut sauver et perdre. Mais toi, qui es-tu pour juger ton prochain?

1 Pierre 3: 10 Si quelqu'un, en effet, veut aimer la vie et voir des jours heureux, qu'il préserve sa langue du mal et ses lèvres des paroles trompeuses,

Nous voyons aussi dans Tite 2: 7-8:

⁷en étant toi-même à tout point de vue un modèle de belles œuvres. Dans ton enseignement, fais preuve de pureté, de sérieux [et d'intégrité]. ⁸Que ta parole soit saine et irréprochable, afin que nos opposants soient couverts de honte, n'ayant aucun mal à dire de nous.

Nous voyons dans ces Écritures que Dieu veut que ses vrais serviteurs aient une langue saine. Nous sommes jugés sur ce que nous disons. De l'abondance du cœur, la bouche parle.

Prière

La prière à Dieu de manière appropriée était connue depuis les temps les plus reculés. Mais la prière est aussi utilisée pour essayer de manipuler Dieu. Cette tentative de manipulation est "vaine". Cela viole le troisième commandement. Les dirigeants de l'Église ont décrété des "jeûnes" lorsque l'entreprise a eu des problèmes financiers. Des prières ont été offertes pour les dirigeants de l'Église qui conduisent les membres à l'apostasie.

Ésaïe 1: 15 Quand vous tendez les mains vers moi, je détourne mes yeux de vous. Même quand vous multipliez les prières, je n'écoute pas:

Fausse prophétie

Dieu a utilisé les prophéties et les prophètes pour avertir le peuple à propos d'événements futurs, appeler à la

repentance les désobéissants et montrer ce qui arriverait à Israël pour avoir enfreint Ses lois.

La "fausse prophétie" a toujours été un fléau pour le peuple de Dieu. Le récit du roi Balak de Moab demandant à Balaam de prononcer une malédiction sur Israël, dans Nombres 22, montre comment Dieu considère les faux prophètes. Dieu a dû parler à travers une mule pour attirer l'attention de Balaam. Prophétiser faussement au nom de Dieu est "vanité" ou en vain. La promulgation d'idées fausses et l'interprétation erronée des Écritures ont été un énorme fléau pour l'Église de Dieu en ce vingtième siècle.

Le prétendu monde orthodoxe est rempli de fausses doctrines fabriquées par l'homme, qui violent le troisième commandement et attaquent les lois de Dieu. Prier une soi-disant Marie pour qu'un faux Christ intervienne, c'est de la vanité, des prières en vain. L'utilisation des chapelets et des "moulins à prière" est une vaine répétition, interdite par la Bible.

Matthieu 6: 7 »En priant, ne multipliez pas les paroles comme les membres des autres peuples: ils s'imaginent en effet qu'à force de paroles ils seront exaucés.

Les efforts visant à rassembler des milliers de personnes dans un stade ou une arène et à leur prêcher d'accepter un faux Christ ne sont que vanité et prennent en vain le nom du Dieu vivant.

Les chants plus modernes ou récents dans le culte des églises, en particulier ceux du style "tel que je suis", sont une violation du troisième commandement.

Ils ne montrent aucune compréhension du besoin de repentance et sont un accomplissement du "hurlement" d'Amos, qui a été prophétisé pour remplir nos lieux de culte.

Toute la "prédication à propos de Jésus" du dimanche matin prend le nom de Dieu en vain. Le vrai Jésus-Christ du Nouveau Testament dit dans Matthieu 15: 9 et dans Marc 7: 7.

C'est en vain qu'ils m'honorent (Grec - adore), en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes.

Tout le système de la musique dite évangélique avec son message "donnez votre cœur au Seigneur"; le faux enseignement d'aller au ciel; ou, vous brûlerez en enfer pour toujours; n'est basé sur aucune Écriture du Dieu vivant. Ce n'est pas dans la Bible. Ces idées sont toutes fondées sur l'homme. Elles ne sont pas bibliques. Elles sont vanité ou en vain. Elles ne servent à rien sauf à promouvoir une religion de la peur et cachent tout le but et le plan du seul vrai Dieu. Ce plan consiste à amener toute l'humanité à être en communion avec Lui, par la repentance et l'obéissance (comparer avec Act. 2: 38 et Mat. 7: 21).

Le négativisme de la loi

Certains ont accusé que la structure des dix commandements de la loi est négative dans sa formulation et dans son enseignement: "Tu ne feras pas." Cette phrase est utilisée dix fois dans Exode 20, et dix fois quand les

commandements sont donnés dans Deutéronome 5.

Mais la loi en dix points est une loi positive dans son application. Les Dix Commandements doivent être respectés et ils ont un effet régulateur sur la société dans son ensemble et sur chaque individu en particulier. Lorsqu'elle est obéie et appliquée, la loi amène l'esprit de l'homme à se soumettre à la voie de Dieu. Elle pousse l'homme à développer l'obéissance de l'intérieur. Elle enseigne à l'homme une manière de "gouvernance." À moins que et jusqu'à ce que l'homme puisse apprendre à gouverner le cœur, l'anarchie prévaut.

Le cœur de l'homme doit être converti et changé; ou les actions de l'homme sont stupides.

Psaumes 14: 1, 53: 1, (première partie) Le fou dit dans son cœur: «Il n'y a pas de Dieu!»

Proverbes 14: 7 Eloigne-toi de l'homme stupide: ce n'est pas sur ses lèvres que tu aperçois la connaissance.

Proverbes 17: 12 Il vaut mieux rencontrer une ourse privée de ses petits qu'un homme stupide dans sa folie.

Proverbes 18: 6 Les lèvres de l'homme stupide se mêlent aux querelles, et sa bouche appelle les coups.

Proverbes 13: 20 Celui qui marche en compagnie des sages devient sage et celui qui fréquente des hommes stupides se retrouvera en mauvaise posture.

La loi de Dieu est remplie de sagesse. Lorsqu'elle est respectée, la loi de Dieu donne la compréhension. Lorsqu'elle est

appliquée, la loi de Dieu est positive. Elle donne des résultats positifs.

La loi de Dieu est la solution à l'incapacité de l'homme à gouverner. Le troisième commandement est une grande partie du gouvernement. Dans sa sagesse, Dieu révèle sa loi. L'humanité doit apprendre à craindre Dieu et à craindre la désobéissance à Sa loi. (Comparer aussi avec Ex. 20: 10, Deut. 5: 14; Prov. 1: 32; 14: 7; 17: 12; 10: 23; 18: 6; 29: 11; 13: 20; 26: 6).

Malédiction et adoration Malédiction et révolution

Exode 21: 17 montre la punition pour avoir maudit son père et sa mère. Les exigences de maudire les désobéissants dans la nation sont énoncées dans les textes de la loi. Aucune malédiction et aucune accusation ne peuvent être portées sans être sous la structure de la loi. Toute activité de ce type enfreint le troisième commandement ainsi que les autres dont il relève juridiquement.

La déclaration de Dieu et l'adoration

Dieu lui-même a juré et ce serment sera tenu. Ésaïe 45: 23 est une prophétie.

Ésaïe 45: 23 Je le jure par moi-même, et de ma bouche sort ce qui est juste, une parole qui ne sera pas révoquée: «Chacun pliera le genou devant moi et toute langue prêtera serment par moi.

Dieu déclare ici que l'histoire culminera dans Son adoration et que le serment divin sera le fondement de chaque société et de chaque tribu.

Michée 6: 8 On t'a fait connaître, homme, ce qui est bien et ce que Y^éhovah (l'Éternel) demande de toi: c'est que tu mettes en pratique le droit, que tu aimes la bonté et que tu marches humblement avec ton Dieu.

Deutéronome 5: 11 Tu n'utiliseras pas le nom de Y^éhovah (l'Éternel), ton Dieu, à la légère, car Y^éhovah (l'Éternel) ne laissera pas impuni celui qui utilisera son nom à la légère.

Jacques 5: 12 Avant tout, mes frères et sœurs, ne jurez pas, que ce soit par le ciel, par la terre ou par une autre forme de serment. Mais que votre oui soit oui, et que votre non soit non, afin que vous ne tombiez pas sous le jugement.

La parole et le nom de Dieu ne reviendront pas vides. Son nom ne sera pas pris en vain (comparer Rom. 14: 11).

Dieu a préservé, à chaque génération, ceux qui ne se sont pas pliés à ce système, qui L'ont accepté et Lui sont restés fidèles (1 Rois 19: 18).

1 Rois 19: 18 Mais je vais laisser en Israël 7000 hommes. Ce sont tous ceux qui n'ont pas fléchi les genoux devant Baal et dont la bouche ne l'a pas embrassé.

Dieu a choisi Jésus-Christ comme son oint et tous se prosterneront devant lui au nom de Dieu.

Philippiens 2: 10 afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre,

Ce qui peut être connu de Dieu est manifeste chez les élus qui agissent en Son nom (Rom. 1: 19-20). Dans le royaume de Dieu à venir, les hommes n'invoqueront pas faussement le nom de Dieu, comme ils l'ont fait dans le passé

(Genèse 4: 26). Celui qui a été nommé Souverain Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek sera déclaré roi des rois et gouvernera au nom du seul vrai Dieu qui l'a envoyé (Jean 7: 3) et aucune bouche ne prendra plus le nom de Dieu en vain.

Profanité

On trouve le mot profanité dès le XIVe siècle. Il provient du latin pro « avant » et de fanum « temple »; il signifie avant ou à l'extérieur du temple. La profanité ou le blasphème est simplement toute parole ou activité qui est en dehors de Dieu et ne reconnaît pas son autorité suprême.

Lévitique 18: 21 » ²¹Tu ne livreras aucun de tes enfants pour le faire passer (sacrifier) à Moloc, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis Y^ehovah (l'Éternel).

Lévitique 20: 2-3 ²«Tu diras aux Israélites: Si un Israélite ou un étranger qui séjourne en Israël livre l'un de ses enfants à Moloc, il sera puni de mort: le peuple du pays le lapidera. ³Quant à moi, je me tournerai contre cet homme et je l'exclurai du milieu de son peuple, parce qu'il a livré un de ses enfants à Moloc, rendu mon sanctuaire impur et déshonoré (profané) mon saint nom.

Lévitique 22: 2 ²Parle à Aaron et à ses fils, afin qu'ils s'abstiennent des choses saintes qui me sont consacrées par les enfants d'Israël, et qu'ils ne profanent point mon saint nom. Je suis Y^ehovah (l'Éternel).

Lévitique 22: 32 ³²Vous ne profanerez point mon saint nom, afin que je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël. Je suis Y^ehovah (l'Éternel), qui vous sanctifie,

Ézéchiel 22: 23-31 ²³La parole de Y^ehovah (l'Éternel) m'a été adressée: ²⁴«Fils de l'homme, dis à Jérusalem: 'Tu es une terre

non purifiée, non trempée par la pluie un jour de colère.' ²⁵»Ses prophètes conspirent au milieu d'elle. Pareils à des lions rugissants qui déchirent leur proie, ils dévorent des vies, ils s'emparent des richesses et de biens précieux, ils multiplient les veuves au milieu d'elle. ²⁶Ses prêtres font violence à ma loi et profanent ce qui m'est consacré. Ils ne distinguent pas ce qui est saint de ce qui est profane, ils ne font pas connaître la différence entre ce qui est impur et ce qui est pur, ils ferment les yeux sur mes sabbats et je suis déshonoré au milieu d'eux. ²⁷Ses chefs sont, à l'intérieur d'elle, pareils à des loups qui déchirent leur proie: ils versent le sang, ils font disparaître des vies afin de faire des profits malhonnêtes. ²⁸Ses prophètes recouvrent tout cela de crépi, par leurs fausses visions et leurs prédictions mensongères. Ils affirment: 'Voici ce que dit le Seigneur, Y^ehovah (l'Éternel)' alors que Y^ehovah (l'Éternel) n'a pas parlé. ²⁹Quant à la population du pays, elle pratique l'exploitation, elle commet des extorsions, elle opprime le malheureux et le pauvre, elle exploite l'étranger au mépris de toute justice. ³⁰»Je cherche parmi eux quelqu'un qui construise un mur, qui se tienne à la brèche devant moi en faveur du pays, pour que je ne le détruise pas, mais je ne trouve pas. ³¹Je déverserai mon indignation sur eux, je les achèverai par le feu de ma fureur. Je ferai retomber leur conduite sur leur tête, déclare le Seigneur, Y^ehovah (l'Éternel).»

Dieu profanera son sanctuaire.

Ézéchiel 24:20-24 ²⁰Je leur ai répondu: «Voici la parole de Y^ehovah (l'Éternel) qui m'a été adressée: ²¹'Annonce à la communauté d'Israël: Voici ce que dit le Seigneur, Y^ehovah (l'Éternel): Je vais profaner mon sanctuaire, lui qui fait l'orgueil de votre force, les délices de vos yeux et qui est l'objet de votre attachement. Puis vos fils et vos filles, ceux que vous avez laissés, tomberont par l'épée.' ²²»Vous vous comporterez alors comme je l'ai fait. Vous ne vous couvrirez pas la barbe, vous ne mangerez pas le pain des autres, ²³vous garderez vos turbans sur la tête et vos chaussures aux pieds. Vous ne vous lamenterez pas et vous ne pleurerez pas, mais

vous dépéririez à cause de vos fautes et vous vous plaindrez mutuellement. ²⁴'Ézéchiël est un signe pour vous: vous vous comporterez exactement comme il l'a fait. Quand cela arrivera, vous reconnaîtrez que je suis le Seigneur, Y^éhovah (l'Éternel).'

Satan est profane.

Ézéchiël 28: 14-16 ¹⁴»Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes déployées. Je t'avais installé, et tu y étais, sur la sainte montagne de Dieu, tu marchais au milieu des pierres étincelantes. ¹⁵Tu as été intègre dans ta conduite depuis le jour où tu as été créé, et ce jusqu'à ce qu'on trouve de l'injustice chez toi. ¹⁶A cause de la grandeur de ton commerce, tu as été rempli de violence et tu as péché. Je te précipite de la montagne de Dieu et je te fais disparaître, chérubin protecteur, du milieu des pierres étincelantes.

La loi s'applique aux profanes.

1 Timothée 1: 8-11 ⁸Nous savons que la loi est bonne, pourvu qu'on en fasse un usage légitime, ⁹en sachant bien qu'elle n'est pas faite pour les justes mais pour les malfaiteurs et les rebelles, les impies et les pécheurs, les sacrilèges et les profanateurs, ceux qui tueraient père et mère, les meurtriers, ¹⁰ceux qui vivent dans l'immoralité sexuelle, les homosexuels, les trafiquants d'esclaves, les menteurs, les parjures et tout ce qui est contraire à la saine doctrine. ¹¹Voilà ce qui est conforme au glorieux Evangile du Dieu bienheureux tel qu'il m'a été confié.

Évitez le discours profane.

1 Timothée 6: 20-21 ²⁰Cher Timothée, garde le dépôt qui t'a été confié, évite les bavardages profanes et les objections de la pseudo-connaissance.

2 Timothée 2: 14-19 ¹⁴Rappelle ces vérités aux croyants en les suppliant devant le Seigneur de ne pas se livrer à des disputes de mots: elles ne servent à rien, si ce n'est à la ruine de ceux qui écoutent. ¹⁵Efforce-toi de te

présenter devant Dieu comme un homme qui a fait ses preuves, un ouvrier qui n'a pas à rougir mais qui expose avec droiture la parole de la vérité. ¹⁶Évite les bavardages profanes, car ceux qui s'y livrent avanceront toujours plus dans l'impiété ¹⁷et leur parole propagera son infection comme la gangrène. C'est le cas d'Hyménée et de Philète. ¹⁸Ils se sont détournés de la vérité en affirmant que la résurrection est déjà arrivée, et ils ébranlent la foi de certains. ¹⁹Cependant, les solides fondations posées par Dieu subsistent, porteuses de cette inscription: *Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent et: Tout homme qui prononce le nom du Seigneur, qu'il se détourne du mal.*

Esaü était profane.

Hébreux 12: 15-29 ¹⁵Veillez à ce que personne ne se prive de la grâce de Dieu, à ce qu'aucune racine d'amertume, produisant des rejetons, ne cause du trouble et que beaucoup n'en soient infectés. ¹⁶Veillez à ce qu'aucun de vous ne fasse preuve d'immoralité sexuelle ou ne se montre profanateur comme Esaü, qui pour un seul repas a vendu son droit d'aînesse^[a]. ¹⁷Vous savez que plus tard il a voulu obtenir la bénédiction mais a été rejeté; en effet, il n'a pas pu amener son père à changer d'attitude, bien qu'il l'ait cherché avec larmes. ¹⁸Vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne qu'on pouvait toucher et qui était embrasée par le feu, ni de l'obscurité, ni des ténèbres, ni de la tempête, ¹⁹ni du retentissement de la trompette, ni du bruit des paroles. Ce bruit était tel que ceux qui l'ont entendu ont refusé qu'il leur soit adressé un mot de plus. ²⁰Ils ne supportaient pas, en effet, cette consigne: *Si même une bête touche la montagne, elle sera lapidée.* ²¹Le spectacle était si terrifiant que Moïse a dit: *Je suis épouvanté et tremblant de peur!* ²²Au contraire, vous vous êtes approchés du mont Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, et ses dizaines de milliers d'anges ²³en fête, de l'assemblée des premiers-nés inscrits dans le ciel. Vous vous êtes approchés de Dieu qui est le juge de tous, des esprits des justes parvenus à la perfection, ²⁴de Jésus, qui est le médiateur d'une alliance nouvelle, et du sang

purificateur porteur d'un meilleur message que celui d'Abel. ²⁵ Faites attention! Ne refusez pas d'écouter celui qui parle. En effet, les hommes qui ont rejeté celui qui les avertissait sur la terre n'en ont pas réchappé. Combien moins échapperons-nous si nous nous détournons de celui qui parle du haut du ciel! ²⁶ Lui dont la voix avait alors ébranlé la terre, il a maintenant fait cette promesse: *Une fois encore je fais trembler non seulement la terre, mais aussi le ciel.* ²⁷ Les mots *une fois encore* indiquent bien que les choses qui, appartenant au monde créé, peuvent être ébranlées disparaîtront, afin que celles qui sont inébranlables subsistent. ²⁸ C'est pourquoi, puisque nous recevons un royaume inébranlable, attachons-nous à la grâce qui nous permet de rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec respect et avec piété. ²⁹ Notre Dieu est en effet un feu dévorant.

Tous les faux jurons et les malédictions sont considérés comme des profanités et relèvent donc du royaume du Troisième Commandement.

Lévitique 19: 12 ¹² Vous ne jurerez point faussement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis Y^ehovah (l'Éternel).

Le blasphème ou la profanité est un baromètre de la société. Au fur et à mesure que la langue se dégrade, il en va de même pour la morale et les valeurs de la société. La pensée donne naissance à la parole et la parole se transforme en action. À mesure que l'esprit de la société s'éloigne de Dieu ou rejette Dieu, le langage devient de plus en plus dégradé et profane.

Romains 1: 18-32 ¹⁸ La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive, ¹⁹ car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour

eux, Dieu le leur ayant fait connaître. ²⁰ En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'oeil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables, ²¹ puisque ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâce; mais ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur coeur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres. ²² Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous; ²³ et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes, et des reptiles. ²⁴ C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs coeurs; en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps; ²⁵ eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. Amen! ²⁶ C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes: car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature; ²⁷ et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement. ²⁸ Comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens réprouvé, pour commettre des choses indignes, ²⁹ étant remplis de toute espèce d'injustice, de méchanceté, de cupidité, de malice; pleins d'envie, de meurtre, de querelle, de ruse, de malignité; ³⁰ rapporteurs, médisants, impies, arrogants, hautains, fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à leurs parents, dépourvus d'intelligence, ³¹ de loyauté, d'affection naturelle, de miséricorde. ³² Et, bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font.

Amen, Y^ehovah